



xavier.rondot@worldonline.fr

Contribution de Xavier RONDOT, GAELA

(Groupement d'Analyses et d'Études de Loire-Atlantique)



Voie sans issue...



En tout début de ce siècle, l'Europe a imposé aux états membres l'ouverture du « grand marché de l'électricité ». De ce fait, l'État français est devenu responsable de la continuité de service de l'électricité. Auparavant, EDF assurait cette responsabilité. Ainsi, les producteurs d'électricité n'ont plus aucune obligation d'assurer une continuité d'alimentation : c'est très commode pour les producteurs d'énergie renouvelable...

C'est RTE (Réseau de Transport d'Énergie) qui a délégué de cette continuité d'alimentation électrique, sous contrôle de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Mais l'État en garde la responsabilité. On comprend alors les gesticulations actuelles du monde politique pour préparer les Français à des coupures « programmées » en cas de grands froids.

Pourquoi en sommes-nous arrivés à craindre ce manque de production d'électricité ?

Hors l'EPR de Flamanville, depuis vingt ans, aucun site de production électrique important n'a été décidé dans l'hexagone. EDF a réduit considérablement sa production d'origine fossile : disparition de toutes les centrales au fioul et centrales charbon, sauf trois tranches de 600 MW totalement modernisées et... que l'État veut fermer. Depuis dix ans, ce sont 8.7 GW d'énergie fossile qui ont été supprimés. De plus, EDF vient de fermer la Centrale nucléaire de Fessenheim (-1.8 GW).

En parallèle, on a investi considérablement dans les énergies renouvelables. En vingt ans, le parc éolien a augmenté de 16 GW et le solaire de 9 GW (Pour mémoire, le parc nucléaire est de 63 GW et l'hydraulique de 25.5 GW). Ces énergies éoliennes et solaires sont fluctuantes : la nuit sans vent, il n'y a pas de courant produit. La gestion du système électrique devient fort complexe avec ces productions non pilotables.

Pour expliquer ce manque de production actuelle, « on » invoque la COVID qui a occasionné des retards dans les opérations de maintenance. C'est sûrement une réalité. Cependant, on n'a pas hésité à mobiliser des moyens humains très importants pour fermer la première tranche de Fessenheim en début d'année et la deuxième en juin.

L'avenir du Système électrique France est une « grande inconnue » ! Ceci est d'autant plus inquiétant que la Loi de « Transition énergétique pour la croissance verte » et ses décrets associés de la PPE (Plan Pluriannuel de l'énergie) vont mener la France dans une impasse.

Le nouveau décret sur la PPE est paru le 21 avril dernier (sortie du confinement). Étant donné l'objectif poursuivi, qui est de porter la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité et d'accélérer le développement des énergies renouvelables, il est ainsi prévu :

- d'arrêter définitivement à partir de 2025, 12 réacteurs de 900 MW (identiques à ceux de Fessenheim) avant 2035, soit 11 GW, c'est-à-dire 17 % des capacités nucléaires actuelles
- de porter le parc d'éoliennes terrestres à 33 GW (hypothèse basse), pour 2028 (soit un doublement de l'existant)
- d'avoir 5.2 GW d'éolien off-shore, en 2028
- de porter le parc solaire à 35 GW (hypothèse basse), pour 2028 (presque quatre fois la puissance actuelle).

C'est un programme d'investissements gigantesques et qui n'apporte rien à la sécurisation d'alimentation électrique de la France. En effet, le solaire ne produit pas la nuit, l'éolien produit très peu en cas de système anticyclonique généralisé sur le pays. Quant à la suppression des tranches nucléaires, si on la décide, on se retrouvera dans une situation beaucoup plus dégradée qu'actuellement en diminuant les capacités présentes du parc EDF.

Que veut-on réellement ? Espère-t-on une décroissance rapide de notre pays et des « tournantes » de coupures d'électricité qui n'apporteront que précarité ? Nous sommes dans une incompréhension totale.

Je « remets les pieds sur terre » ce jour, et je regarde les courbes de RTE qui donnent en temps réel les consommations et productions d'électricité en France (site eco2mix).

Que constatons-nous à 19 heures, ce 24 novembre 2020 ? L'appel de puissance consommée est de 61 994 MW⁽¹⁾. La production totale est de 65 066 MW, dans celle-ci la production solaire est nulle et la production de tout l'éolien français apporte une puissance de 1 111 MW. Ainsi, l'éolien à 19 heures ce 24 novembre n'apporte que 1.7 % de la puissance appelée.

On peut bien multiplier par 10 le nombre d'éoliennes, on ne remplacera pas les 12 tranches nucléaires disparues. Il ne faut pas sortir de Grandes Écoles pour comprendre qu'il y aura un problème dans l'équilibre « consommation = production ». Cette équation est la règle d'or de la stabilité d'un système électrique.

Le politique peut ignorer la réalité, mais il ne peut faire fi des lois de la physique !

Pour garder confiance et aborder les années qui viennent sereinement, il est nécessaire que le politique ait le courage de revoir en profondeur cette loi de « Transition énergétique pour la croissance verte ». Cette révision est d'autant plus d'actualité que l'Organisation Météorologique Mondiale (dont émane le GIEC) reconnaît, dans un communiqué du 13 novembre dernier, que la réduction des émissions de CO₂, due au confinement d'une partie de l'humanité, n'aura aucun effet significatif sur la tendance à la hausse de la concentration atmosphérique en gaz carbonique. Les chiffres prévisionnels évoquent une baisse pourtant considérable de 17 % des émissions quotidiennes, au plus fort de la pandémie.

L'avenir est à ceux qui sauront prendre les décisions courageuses et cohérentes.

⁽¹⁾ Ce chiffre relativement faible est dû à cette période de pandémie. Avec la volonté du gouvernement de réindustrialiser le pays, ces appels de puissances devraient augmenter significativement. À titre d'information, la puissance appelée le 8 février 2012 fut de 102 098 MW. (Le Watt est une unité de puissance électrique : 1 MW = 1 million de Watts et 1 GW = 1 milliard de Watts)